Programme de formation :

Référent Handicap

Formation obligatoire – Loi du 11 février 2005 / Décrets 20217 – Accessibilité et inclusion

1. Public concerné

Formation destinée à :

Toute personne désignée comme référent handicap au sein de l'entreprise, ainsi que :

- Dirigeants,
- Membres du CSE,
- Managers, responsables RH, responsables QSE,
- Responsables de formation, encadrants.

Prérequis :

- Aucun prérequis n'est exigé.

2. Objectifs généraux

A l'issue de la formation les participant seront capable de :

- Comprendre le cadre légal et réglementaire du handicap.
- Identifier les différentes situations de handicap et leurs impacts.
- Accompagner un salarié ou un apprenant en situation de handicap.
- Mobiliser les partenaires et dispositifs d'aide.
- Adapter un poste, une formation ou une organisation.
- Assurer le rôle et la mission de référent handicap.
- Répondre aux exigences Qualiopi relatives à l'accessibilité.

3. Programme détaillé (14h)

Jour 1 – Cadre légal, rôle du référent handicap (7h)

1) Cadre réglementaire

- Loi du 11 février 2005 : principes et obligations
- OETH et obligations employeurs
- Handicap, invalidité, inaptitude : distinctions
- Rôle des institutions (AGEFIPH, MDPH, Cap Emploi)
- Évolutions réglementaires récentes

2) Rôle du référent handicap

- Missions, responsabilités et limites
- Devoir de confidentialité
- Interface salarié / employeur / partenaires
- Positionnement dans l'organisation

3) Accueil et accompagnement

- Identifier les besoins spécifiques
- Adapter le poste, les outils, l'organisation
- Maintien dans l'emploi
- Pilotage du dossier administratif

4) Prévention et inclusion

- Sensibilisation des équipes
- Prévention des discriminations
- Construction d'une culture inclusive

Jour 2 – Handicap, audit et plan d'action (7h)

5) Comprendre les situations de handicap

- Handicap moteur
- Handicap sensoriel
- Handicap psychique
- Handicap mental
- Troubles cognitifs et DYS
- Handicap visible / invisible

6) Outils de compensation et postures

- Adaptation de la communication
- Adaptation des supports et outils
- Compensation pédagogique et organisationnelle

7) Audit handicap et plan d'action

- Diagnostic de situation
- Identification des risques et freins
- Construction d'un plan d'action opérationnel

8) Veille et démarche Qualiopi

- Veille réglementaire et partenariale
- Accessibilité en formation
- Rôle du référent handicap dans Qualiopi

9) Travaux pratiques

- Études de cas
- Mises en situation professionnelles
- Élaboration d'une charte handicap simplifiée

4. Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Études de cas
- Travaux pratiques
- Support remis aux participants

5. Évaluation

- Quiz de positionnement en début de formation
- Évaluations continues
- Évaluation finale des acquis

6. Validation

- **Attestation individuelle de fin de formation délivrée.**

7. Accessibilité PSH (personnes en situation de handicap)

AX Consulting met en œuvre les adaptations nécessaires (rythme, supports, modalités, accessibilité des locaux, outils). Contacter l'organisme en amont **pour être mis en relation avec le** Référent handicap **et définir les aménagements à mettre en place.**

8. Les + AX Consulting

- Sensibilisation Terrain en Option
- Double Expertise Handicap & Qualiopi
- Boîte à outils "Référent Handicap" complète